

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE IG310 TFE			
Code	ECIG3B10IG310	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Valentin ALTARES MENENDEZ (valentin.altares.menendez@helha.be) HELHa Campus Montignies Christine DAL (christine.dal@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le Travail de fin d'études a pour objectif de permettre à l'étudiant de rédiger un rapport d'analyse portant sur le sujet du stage réalisé en entreprise et de présenter ce rapport devant un jury de professionnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**
 - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
 - 2.3 Rédiger un document technique, un rapport
 - 2.4 Présenter une solution devant un public avec un support adéquat
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à l'informatique de gestion**
 - 3.1 Concevoir, implémenter et maintenir des algorithmes répondant aux spécifications et fonctionnalités fournies
 - 3.2 Choisir et mettre en œuvre un standard défini ou une technologie spécifique (méthodologie, environnement, langage, framework, librairies, ...)
 - 3.3 Traduire les besoins des utilisateurs en modèles d'analyse
 - 3.4 Concevoir, implémenter, administrer et utiliser avec maîtrise un ensemble structuré de données
 - 3.5 Choisir, mettre en œuvre un processus de validation et d'évaluation et prendre les mesures appropriées
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Prendre en compte les évolutions probables de la demande et envisager les diverses solutions possibles
 - 4.4 Prendre en compte la problématique de sécurité des applications
 - 4.5 Soigner l'ergonomie des applications

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de :

1. mener à bien dans les délais prévus le travail qui lui est confié,

2. rédiger un document qui présente le projet réalisé en stage,
3. défendre devant un jury de professionnels son travail.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : ECIG2B10IG210, ECIG2B11IG211

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECIG3B10IG310A Travail de fin d'études 12 h / 15 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECIG3B10IG310A Travail de fin d'études 150

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	20_ECIG3B10IG310A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DAL (christine.dal@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le Travail de fin d'études a pour objectif de permettre à l'étudiant de rédiger un rapport de stage et d'analyse portant sur le sujet du stage réalisé en entreprise et de présenter ce rapport devant un jury de professionnels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce travail, à caractère professionnel, fournira à l'étudiant l'occasion de témoigner de :

- sa maîtrise de l'ensemble des matières enseignées,
- sa capacité à acquérir par lui-même le savoir-faire nécessaire pour réaliser un projet à caractère professionnel,
- sa capacité à mener à bien un projet semblable à ceux auxquels il sera confronté dans sa carrière d'informaticien,
- son sens de l'initiative et des responsabilités.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage débouche naturellement sur le travail de fin d'études. Le projet proposé par le maître de stage fournit à l'étudiant non seulement l'occasion de s'intégrer dans le monde du travail, mais aussi le sujet de son TFE. Le choix du lieu de stage détermine donc pour une large mesure le sujet du TFE.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant est amené pendant son stage à rédiger un rapport de stage et d'analyse en se référant aux matières étudiées pendant le cycle des 3 ans de bachelier et à préparer une présentation à l'aide d'un support de slides.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le maître de stage en entreprise guide l'étudiant dans la rédaction de son TFE tout au long de son stage. Le professeur-conseil intervient lui aussi pour la relecture et la préparation de la présentation orale.

Sources et références

TFE des années précédentes consultables à la bibliothèque
 Cours d'ACP et Projets des blocs 2 et 3

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Vademecum du TFE disponible sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Vademecum du TFE disponible sur la plateforme.

L'évaluation est réalisée par les membres du jury sur base des éléments suivants :

- le rapport écrit (fond, forme)
- la présentation orale et les questions posées à l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).